

L'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures en trois temps et dix grandes décisions.

Les quelque cent vingt personnes qui ont assisté à la conférence donnée par M. Bertrand Juneau, à l'Hôtel de Ville le 22 février dernier, ont eu droit à un exposé original et fort intéressant sur l'histoire de Saint-Augustin. Historien natif du lieu, curieux de tout ce qui touche de près ou de loin à l'évolution de son coin de pays, M. Juneau est président de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (SHSAD). Il a intitulé sa conférence « L'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures... en trois temps ». La première partie couvre le régime seigneurial, soit de 1647 au milieu du XIX^e siècle, la deuxième se rend jusqu'à la fin des années 1960 et la dernière nous mène jusqu'à aujourd'hui. À l'aide de cartes et de photos, dont certaines inédites, de tableaux éloquents, d'anecdotes savoureuses, de rapprochements révélateurs entre les réalités d'hier et celles d'aujourd'hui, le conférencier a fait découvrir les multiples liens qui unissent la Ville que nous habitons et l'embryon de paroisse qui a pris naissance au bord du fleuve au milieu du XVII^e siècle.



« Croyez-le ou non : un tour de chaloupe vers 1895 sur un étang derrière le presbytère, aujourd'hui le stationnement face au pavillon de La Salle! »

Au cours des trois grandes périodes évoquées, le courant de l'histoire a été marqué par dix « grandes décisions » prises soit par les autorités civiles ou religieuses. La toute première est la décision du gouverneur Montmagny en 1647 de déplacer à l'ouest de la rivière Cap-Rouge une concession accordée douze ans plus tôt à Jean Juchereau, sieur de Maur. Cette première concession de 1635 s'étendait de Québec à la rivière Cap-Rouge. Après s'être appelé, seigneurie dite de Cap-Rouge, ce territoire prendra le nom de seigneurie de Maur, vers 1681.

Parmi les autres décisions, mentionnons l'acquisition de la seigneurie, en 1734, par les industrieuses Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu qui construisent et entretiennent un des plus imposants moulins banal de la région. Il comporte deux roues! Elles font même ériger un canal de près de deux kilomètres entre la rivière du Cap-Rouge et le lac du Moulin (St-Augustin) afin de réguler « l'eau au moulin ». La décision de Mgr Plessis de bâtir une nouvelle église, au début du XIX^e siècle, dans la deuxième concession –à l'emplacement de l'église actuelle- afin de contrer la menace de scission entre les habitants du nord et du sud de la paroisse a comme conséquences, sur quelques décennies, du déclin du village sur le chemin du Roy et son déplacement sur le chemin du rang 2 (route 2, puis 138).

Parmi les bâtisseurs se retrouvent plusieurs curés dont Pierre Auclair-Desnoyers et François Pilote, fondateur de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui, de 1870 à 1886, a grandement contribué à l'amélioration de l'agriculture et, par le fait même, à la prospérité et à l'enrichissement de Saint-Augustin. La décision de l'évêché en 1862 de rattacher la population du sud du lac Saint-Augustin à la nouvelle paroisse de Saint-Félix de Cap-Rouge alors que le même territoire est administrativement dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, aura des conséquences jusqu'à aujourd'hui sur l'ambivalence du sentiment d'appartenance.

La construction des routes, l'âge d'or du mouvement coopératif encouragé par le curé Philémon Cloutier, le bureau local d'hygiène, la mise en place d'un réseau d'écoles, l'arrivée de l'automobile, de téléphone et de l'électricité sont autant d'étapes notables de la suite des évènements.

Plus près de nous, le visage de la municipalité change profondément en quelques décennies; de 3000 habitants en 1971 à près de 19000 en 2012 et demain... Cinq décisions ponctuent l'éclosion de la Ville: son intégration à la Communauté urbaine de Québec (CUQ) en 1969 qui a permis le début du développement domiciliaire et l'installation d'un Parc industriel, le fusionnement des commissions scolaires de St-Augustin et de Ste-Foy en 1972, le transfert en 1989 de la gestion du Parc industriel de la CUQ à la municipalité, le référendum sur la célèbre « défusion » en 2004, le développement domiciliaire dans le secteur des Bocages-ex-Séminaire Saint-Augustin et l'approbation toute récente du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Ces récentes décisions, avec le territoire disponible pour l'agrandissement du parc industriel nous permettent d'avoir une vision sur les vingt ans à venir.

M. Juneau a souligné que le succès de la Campagne de financement lancée par la Ville démontre, comme cela se retrouve dans l'histoire de Saint-Augustin, la capacité de mobilisation d'une population dans des projets qui place la famille au cœur des priorités. Enfin, l'annonce de la mise en lumière de l'église est une décision « historique » puisqu'elle mettra en valeur un joyau de notre patrimoine.

Légende de la photo, propriété de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures; don de Jean LaRue, arrière petit-fils du docteur Praxède LaRue.